

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 10 novembre 2018, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean-Philippe Martin	maire
Jean-Pierre Lavoie	cons. au poste no: 1
Daniel Kempa	cons. au poste no: 2
Christiane Légaré	cons. au poste no: 3
Jacques Hébert	cons. au poste no :4
Denis Desautels	cons. au poste no: 6

Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière, directrice générale

Était absente :

Ginette Lynch	cons. au poste no: 5
----------------------	-----------------------------

Le maire exerce son droit de vote à moins de mention expresse à l'effet contraire de sa part.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h par monsieur Jean-Philippe Martin, maire.

Mot de bienvenue du maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

326-11-2018

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

Mot de bienvenue du maire

Adoption de l'ordre du jour

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 13 octobre 2018

1.2 Communication

1.2.1 Proposition d'échange de terrain matricule 3916-70-1476

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement 449-18 (Relatif aux droits de mutations)

1.3.2 Règlement 448-18 (Relatif aux véhicules lourds)

1.4 Affaires juridiques

1.4.1 Mandat avocat dossier numéro 4318-57-6440

1.4.2 Offres de services juridiques 2019

1.5 Calendrier des assemblées du Conseil 2019

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

2.2 Rapport des salaires

2.3 États comparatifs

2.4 Demande d'entente de paiement

2.4.1 Demande du matricule 3914-97-9910

2.4.2 Demande du matricule 4015-01-4467

2.4.3 Demande du matricule 3918-83-2307

2.4.4 Demande des matricules 4214-55-2913 et
4214-88-7740

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

- 2.5 Transferts de postes
- 2.6 Achat d'équipement informatique
- 2.7 Don à des associations
 - 2.7.1 Association Faune et flore
 - 2.7.2 Palliaccio

3. Ressources humaines

- 3.1 Congé des fêtes
- 3.2 Poste commis finances-sécurité civile
- 3.3 Poste de directeur des travaux publics

4. Ressources matérielles et immobilières

5. Sécurité publique

- 5.1 Programme d'aide financière pour la préparation aux sinistres
 - Demande volet 1
- 5.2 Embauche d'un pompier
- 5.3 Entente recherche de cause et circonstances d'incendie

6. Réseau routier, transport

- 6.1 Rechargement chemin Lac-Quenouille et Val-des-Lacs

7. Gestion du territoire et du milieu

- 7.1 Demande de dérogation mineure
 - 7.1.1 Demande du 365, chemin Charron
- 7.2 Demandes de PIIA
- 7.3 Barrage lac Quenouille – Droits exigibles du Ministère
- 7.4 Mandat Me Provost dossier matricule 4120-01-9195
- 7.5 Création d'unité d'évaluation suite à morcellement

8. Service à la collectivité

- 8.1 Bibliothèque
 - 8.1.1 Rapport mensuel bibliothèque
- 8.2 Loisirs et culture

Période de questions

Levée de l'assemblée

1. Administration

1.1 Procès-verbaux

1.1.1 Procès-verbal du 13 octobre 2018

327-11-2018

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal du 13 octobre 2018.

1.2 Communication

1.2.1 Proposition d'échange de terrain matricule 3916-70-1476

328-11-2018

CONSIDÉRANT la proposition reçue le 8 juillet 2018 concernant une demande d'échange de terrain pour le matricule 3916-70-1476 contre le terrain matricule 3916-71-1914;

Il est proposé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère et résolu à l'unanimité de refuser la proposition d'échange de terrain.

1.3 Règlements municipaux

1.3.1 Règlement 449-18 (Relatif aux droits de mutations)

SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018

329-11-2018

CONSIDÉRANT un projet de règlement numéro 449-18 relatif aux taux du droit de mutation applicable aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$;

CONSIDÉRANT l'avis de motion en date du 13 octobre 2018 ;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par la secrétaire-trésorière lors de la présente assemblée ;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 449-18.

1.3 Règlements municipaux

1.3.2 Règlement 448-18 (Relatif aux véhicules lourds)

330-11-2018

CONSIDÉRANT un projet de règlement numéro 448-18 interdisant la circulation des véhicules lourds sur les chemins de Val-des-Lacs, Lac-Quenouille et Lac-de-l'Orignal;

CONSIDÉRANT l'avis de motion en date du 14 juillet 2018;

CONSIDÉRANT le résumé du règlement par la secrétaire-trésorière lors de la présente assemblée;

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, appuyé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement numéro 448-18.

1.4 Affaires juridiques

1.4.1 Mandat avocat dossier numéro 4318-57-6440

331-11-2018

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère et résolu à l'unanimité de mandater Me Stéphanie Provost, avocate, de la firme Prévost Fortin D'Aoust afin de demander le retrait du constat d'infraction n° URB-28100 dans le dossier dont le matricule est 4318-57-6440.

1.4 Affaires juridiques

1.4.2 Offre de service 2019

332-11-2018

CONSIDÉRANT l'offre de service d'assistance et de conseils juridiques en droit municipal pour l'année 2019 de la firme Prévost Fortin D'Aoust reçu en date du 30 octobre 2018;

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la firme Prévost Fortin D'Aoust pour un forfait téléphonique d'heures illimitées au coût de de 750 \$.

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

333-11-2018

CONSIDÉRANT l'offre de service d'assistance et de conseils juridiques en droit du travail pour l'année 2019 de la firme Prévost Fortin D'Aoust reçu en date du 9 novembre 2018;

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Daniel Kempa, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la firme Prévost Fortin D'Aoust pour un forfait téléphonique d'heures illimitées au coût de de 750 \$.

1.5 Calendrier des assemblées du Conseil 2019

334-11-2018

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier des rencontres préparatoires et des assemblées régulières du Conseil 2019 suivant :

CALENDRIER DES RENCONTRES 2019	
RENCONTRES PRÉPARATOIRES	ASSEMBLÉES RÉGULIÈRES
Mercredi le 9 janvier à 14 h	Samedi le 12 janvier à 10 h
Mercredi le 6 février à 14 h	Samedi le 9 février à 10 h
Mercredi le 6 mars à 14 h	Samedi le 9 mars à 10 h
Mercredi le 10 avril à 10 h	Samedi le 13 avril à 10 h
Mercredi le 8 mai à 10 h	Samedi le 11 mai à 10 h
Mercredi le 5 juin à 10 h	Samedi le 8 juin à 10 h
Mercredi le 10 juillet à 10 h	Samedi le 13 juillet à 10 h
Mercredi le 7 août à 10 h	Samedi le 10 août à 10 h
Mercredi le 11 septembre à 10 h	Samedi le 14 septembre à 10 h
Mercredi le 9 octobre à 10 h	Samedi le 12 octobre à 10 h
Mercredi le 6 novembre à 10 h	Samedi le 9 novembre à 10 h
Mercredi le 11 décembre à 10 h	Samedi le 14 décembre à 10 h

2. Ressources financières

2.1 Rapport des dépenses

335-11-2018

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter l'émission des chèques n°9092 à n°9162 pour les déboursés du mois d'octobre 2018 au montant total de 197 380.29 \$

Les paiements par internet incluant les retraits directs du 1^{er} octobre au 31 octobre 2018 pour un montant de 42 905.25 \$;

Pour un total de déboursés pour le mois d'octobre 2018 de 240 285.54 \$.

2.2 Rapport des salaires

336-11-2018

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

le rapport des salaires du mois d'octobre 2018 au montant de 41 194.84 \$.

2.3 États comparatifs

337-11-2018

CONSIDÉRANT que le projet de loi 122 abolit l'obligation qui était faite au maire de faire rapport sur la situation financière de la municipalité;

CONSIDÉRANT que cette abolition n'exclut pas l'obligation de déposer des états comparatifs lors d'une séance ordinaire tenue au moins quatre semaines avant la séance au cours de laquelle le budget est adopté ;

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder aux dépôts des états comparatifs suivants :

ÉTAT COMPARATIF DES REVENUS ET DES DÉPENSES

	Période d'année précédente au 30 sept. 2017	Période d'année courante au 30 sept. 2018	Écart
REVENUS			
Taxes	1 953 402.84	2 122 017.17	168 614.33
Paiements tenant lieu de taxes	0	0	0
Transferts	82 052.23	46 455.25	(35 596.98)
Services rendus	30 492.19	19 199.67	(11 292.52)
Imposition de droits	53 327.75	59 200.70	5 872.95
Amendes et pénalités	10 087.41	10 076.08	(11.33)
Intérêts	8 125.71	10 102.65	1 976.94
Autres revenus	4 067.87	21 093.45	17 025.58
	2 141 556.00\$	2 288 144.97\$	146 588.97\$
CHARGES			
Administration	431 198.47	447 531.84	16 333.37
Sécurité publique	291 180.49	319 651.23	28 470.74
Transport	401 933.78	453 897.72	51 963.94
Hygiène du milieu	202 454.59	224 716.02	42 261.43
Santé et bien-être	0	0	0
Urbanisme	89 556.86	81 205.70	(8 351.16)
Loisirs et culture	88 505.87	98 451.29	9 945.42
Frais de financement	29 968.45	22 883.96	(7 084.49)
Amortissement	0	0	0
	1 534 798.51\$	1 668 337.76\$	133 539.25\$
EXCÉDENT TEMPORAIRE	606 757.49\$	619 807.21\$	13 049.72\$
<i>Moins:</i>			
Remboursement de la dette à long terme	(105 398.89)	(186 271.07)	(80 872.18)
Achats	(338 211.44)	(339 669.99)	(1 458.55)

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

d'immobilisations			
<i>Plus:</i>			
Amortissement			
Produit de cession	16 525.33	0	(16 525.33)
d'immobilisations			
Perte sur cession d'immobilisations			
Produit d'emprunts			
Affectations du surplus			
Affectations des fonds réservés			-
Dépenses constatées à pouvoir			
	(427 085.00)	(525 941.00)	(98 856.06)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	179 672.49\$	93 866.15\$	(85 806.34\$)

RÉSULTATS ANTICIPÉS POUR L'EXERCICE EN COURS

	Prévision au 31 déc 2018	Budget 2018	Écart
REVENUS			
Taxes	2 122 017.17	2 119 097.00	(2 920.17)
Paievements tenant lieu de taxes	43 209.00	43 209.00	0
Transferts	164 476.25	152 601.00	(11 875.25)
Services rendus	32 557.87	40 725.00	8 167.13
Imposition de droits	59 975.70	53 160.00	(6 815.70)
Amendes et pénalités	23 342.61	23 000.00	(342.61)
Intérêts	26 765.34	30 000.00	3 234.66
Autres revenus	21 093.45	63 000.00	41 906.55
	2 493 437.39\$	2 524 792.00\$	31 354.61\$
CHARGES			
Administration	570 257.38	593 907.00	23 649.62
Sécurité publique	348 023.27	349 165.00	1 141.73
Transport	689 944.37	668 176.00	(1 768.37)
Hygiène du milieu	256 894.33	257 526.00	631.67
Santé et bien-être	0	0	0
Urbanisme	108 238.51	113 669.00	5 430.49
Loisirs et culture	132 271.24	150 097.00	17 825.76
Frais de financement	64 883.96	92 926.00	28 042.04
Amortissement			
	2 170 513.06\$	2 245 466.00\$	74 952.94\$
EXCÉDENT TEMPORAIRE	322 924.33\$	279 326.00\$	(43 598.33\$)
<i>Moins:</i>			
Remboursement de la dette à long terme	(111 326.00)	(171 326.00)	(60 000.00)
Achats	(102 026.98)	(88 000.00)	14 026.98
d'immobilisations			
<i>Plus:</i>			
Amortissement			
Produit de cession			
d'immobilisations			
Perte sur cession d'immobilisations			
Produit d'emprunts			

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

Affectations du surplus			
Affectations des fonds réservés	(22 000.00)	(20 000.00)	2 000.00
Dépenses constatées à pouvoir	(235 353\$)	(279 326\$)	(43 973.02\$)
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	87 571.35\$	0\$	(87 571.35\$)

2.4 Demande d'entente de paiement

2.4.1 Demande du matricule 3914-97-9910

338-11-2018

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité de permettre une entente de paiement pour le matricule 3914-97-9910 à raison de 160\$ par mois pour une période de 10 mois au montant total de 1 600 \$, conditionnellement à ce que les taxes de l'année 2019 soient payées à terme.

2.4 Demande d'entente de paiement

2.4.2 Demande du matricule 4015-01-4467

339-11-2018

Il est proposé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité de permettre une entente de paiement pour le matricule 4015-01-4467 à raison de 200\$ par mois pour une période 4 mois au montant total de 800\$, conditionnellement à ce que les taxes de l'année 2019 soient payées à terme.

2.4 Demande d'entente de paiement

2.4.3 Demande du matricule 3918-83-2307

340-11-2018

Il est proposé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, appuyé par monsieur Jacques Hébert, conseiller et résolu à l'unanimité de permettre une entente de paiement pour le matricule 3819-83-2307 à raison de 200\$ aux deux semaines pour une période de 5 mois au montant total de 2 000\$, conditionnellement à ce que les taxes de l'année 2019 soient payées à terme.

2.4 Demande d'entente de paiement

2.4.4 Demande des matricules 4214-55-2913 et 4214-88-7740

341-11-2018

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par monsieur Jacques Hébert, conseiller et résolu à l'unanimité de permettre une entente de paiement pour les matricules 4214-55-2913 et 4214-88-7740, comme suit :

- Un versement de 500\$ fin novembre 2018;
- Un versement de 500\$ fin décembre 2018;
- Paiement du solde dû fin janvier 2019.

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

2.5 Transferts de postes

342-11-2018

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter les transferts de postes suivants :

NUMÉRO	TRANSFERTS DE POSTE	MONTANT
2018-01-V	Ordinateur usagé pour garage + installation	600\$
2018-02-V	Ordinateur portable/caméra pour voirie	600\$
2018-03-P	Ordinateur usagé + logiciel pour incendie	1 000\$
2018-04	Conférence Fleurons du Québec	200\$
2018-05	Évaluation pour frais de parc	700\$
2018-06	Vérification comptable	2 500\$
2018-07-P	Serrure + installation pavillon Bélair pour service incendie	1 300\$
2018-08-V	Deux cabanons pour garage municipal	4 000\$
2018-09-V	Réparation majeure sur pelle mécanique	9 000\$
2018-10	Dépenses activités loisirs et culture	4 700\$
2018-11	Achat tables pour centre culturel et communautaire	700\$
2018-12	Achat petits outils pour embellissement	700\$
2018-13	Achat matière brute pour embellissement	500\$
2018-14-P	Achat remorque pour service incendie	2 000\$
2018-15-P	Achat vêtements pour service incendie	1 700\$
2018-16-P	Entraide incendie	1 900\$

2.6 Achat d'équipement informatique

343-11-2018

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, appuyé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'équipement informatique pour un montant de 2 150\$ taxes et frais d'installation en sus.

2.7 Don à des associations

2.7.1 Faune et flore

344-11-2018

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme Faune et flore en date du 31 août 2018;

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité d'octroyer un don à l'organisme Faune et flore au montant de 700 \$.

2.7.2 Palliacco

345-11-2018

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de l'organisme Palliacco en date du 4 août 2018;

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité d'octroyer un don à l'organisme Palliacco dont la mission est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de cancer, des malades en fin de vie, des proches aidants et des personnes en deuil, en

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

leur offrant des services de soutien, d'accompagnement et de répit à domicile au montant de 200 \$.

3. Ressources humaines

3.1 Congés des fêtes

346-11-2018

Il est proposé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, appuyé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité de permettre la fermeture de l'hôtel de ville pour la période des fêtes, soit du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019 inclusivement. Que les journées des 27 et 28 décembre 2018 et les 3 et 4 janvier 2019 soient des congés sans traitement.

3. Ressources humaines

3.2 Poste commis finances-sécurité civile

347-11-2018

CONSIDÉRANT la résolution 225-07-2018 concernant l'appel d'offre pour le poste de commis finances et sécurité civile à raison de 20 heures par semaine;

Il est proposé par monsieur monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Lise Beauchamp au poste de commis finances et sécurité civile à raison de 20 heures par semaine, au taux horaire prévu à la convention collective.

3.3 Poste de directeur des travaux publics

348-11-2018

CONSIDÉRANT la démission de monsieur Farid Madaoui, directeur des travaux publics;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder à l'affichage du poste de directeur des travaux publics.

4. Ressources matérielles et immobilières

Aucun sujet sous cette rubrique.

5. Sécurité publique

**5.1 Programme d'aide financière pour la préparation aux sinistres
Demande volet 1**

349-11-2018

CONSIDÉRANT QUE le Règlement sur les procédures d'alertes et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre a été édicté par le ministre de la Sécurité publique le 20 avril 2018 et qu'il entrera en vigueur le 9 novembre 2019;

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-des-Lacs souhaite se prévaloir du Volet 1 du programme d'aide financière offert par l'Agence municipale 9-1-1 du Québec afin de soutenir les actions de préparation aux sinistres, dont prioritairement les mesures afin de respecter cette nouvelle réglementation;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Val-des-Lacs atteste avoir maintenant complété l'outil d'autodiagnostic fourni par le ministère de la Sécurité publique en mai 2018 et qu'elle juge nécessaire d'améliorer son état de préparation aux sinistres;

Il est proposé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de Val-des-Lacs présente une demande d'aide financière à l'Agence municipale 9-1-1 du Québec au montant de 4 500 \$, dans le cadre du Volet 1 du programme mentionné au préambule et s'engage à en respecter les conditions, afin de réaliser les actions décrites au formulaire joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante qui totalisent 5 400 \$, et confirme que la contribution de la municipalité sera d'une valeur d'au moins 900 \$;

QUE la Municipalité de Val-des-Lacs autorise madame Stéphanie Russell, directrice générale, à signer pour et en son nom le formulaire de demande d'aide financière et atteste que les renseignements qu'il contient sont exacts.

**5. Sécurité publique
5.2 Embauche d'un pompier**

350-11-2018

CONSIDÉRANT la démission d'un pompier effective le 8 octobre 2018;

Il est proposé par monsieur Daniel Kempa, conseiller, appuyé par monsieur Denis Desautels, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de monsieur Yan Gauthier à titre de pompier à temps partiel.

**5. Sécurité publique
5.3 Entente recherche de cause et circonstances d'incendie**

351-11-2018

CONSIDÉRANT QU'aux termes de sa résolution numéro 2006.01.3666, la MRC des Laurentides a adopté son schéma de couverture de risques en sécurité incendie, lequel est entré en vigueur le 2 février 2006;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides s'est dotée d'une ressources en sécurité incendie aux fins de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques;

CONSIDÉRANT QUE la connaissance des origines des incendies est le fondement de toute politique de prévention efficace;

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

CONSIDÉRANT QUE lorsque les causes et circonstances d'un incendie sont connues, il est plus facile d'éradiquer les incendies par la mise en œuvre d'actions concrètes et par conséquent, de limiter les pertes matérielles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Laurentides souhaite offrir, à la Municipalité de Val-des-Lacs, un service permettant d'assurer la recherche des causes et circonstances d'incendie;

CONSIDÉRANT QUE le traitement salarial du coordonnateur en sécurité incendie fait partie intégrante de la quote-part versée par la Municipalité à la MRC;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité d'accepter l'entente relative à la recherche de causes et circonstances d'incendie avec la MRC des Laurentides;

QUE la Municipalité de Val-des-Lacs autorise madame Stéphanie Russell, directrice générale, à signer pour et en son nom tout documents relatif aux présentes.

Que les services de la MRC des Laurentides soient utilisés dans le cas exclusif où le responsable RCCI de la Municipalité ne puisse offrir le service;

QUE la Municipalité s'engage à désigner le directeur du service incendie à faire une demande de fourniture de services à la MRC, dans le cas où le service est nécessaire.

6. Réseau routier, transport

6.1 Rechargement chemin Lac-Quenouille et Val-des-Lacs

352-11-2018

CONSIDÉRANT la résolution 265-08-2018 acceptant la soumission de Excavation Lambert Inc. au montant de 64 489.48 \$ taxes incluses pour le rechargement des chemins Val-des-Lacs et Lac-Quenouille ainsi que de permettre deux épandages d'abat-poussière au montant de 4 535 \$ taxes en sus;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité que les dépenses soit défrayées avec le fonds de roulement, remboursé en 10 ans.

7. Gestion du territoire et du milieu

7.1 Demande de dérogation mineure

7.1.1 Demande du 365, chemin Charron

353-11-2018

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure datée du 21 août 2018 a été déposée par Réjean charron et qu'elle est accompagnée d'un plan de localisation minute 4752 ;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure numéro DM 2018-10 est à l'effet de permettre la reconstruction d'un garage résidentiel à 7.91 mètres en marge de recul avant alors que l'article 40

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

du Règlement 367-02 prescrit que toute implantation d'un bâtiment, d'une affectation au sol, d'une structure ou de tout autre aménagement doit satisfaire aux exigences générales du règlement et à celles de la Grille des spécifications intitulée USAGES ET NORMES PAR ZONE pour la zone d'application et que la propriété est située dans la zone RR-8 où la marge de recul avant applicable est de 10 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE permettre la reconstruction d'un garage résidentiel à 7.91 mètres en marge de recul avant constitue une réduction mineure par rapport aux normes applicables;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure ne semble pas porter atteinte à la jouissance des droits de propriété des propriétaires des immeubles voisins;

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure respecte les objectifs du plan d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande qui peut faire l'objet d'une dérogation mineure en vertu du Règlement sur les dérogations mineures 376-03;

CONSIDÉRANT QUE refuser de permettre la reconstruction d'un garage résidentiel à 7.91 mètres en marge de recul avant ne semble pas avoir pour effet de créer un préjudice sérieux au propriétaire;

CONSIDÉRANT QUE le CCU recommande au conseil municipal de refuser de permettre la reconstruction d'un garage résidentiel à 7.91 mètres en marge de recul avant;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité de refuser la demande.

7.2 Demandes de PIIA

Aucun sujet sous cette rubrique.

7.3 Barrage lac Quenouille – Droits exigibles du Ministère

354-11-2018

CONSIDÉRANT les droits exigibles du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le traitement de la demande de modification de la structure du barrage du lac Quenouille;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Daniel Kempa, conseiller et résolu à l'unanimité, de ratifier la dépense de 6 656 \$ du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour le traitement de la demande de modification de structure du barrage du lac Quenouille X005372.

**SÉANCE ORDINAIRE
10 NOVEMBRE 2018**

7.4 Mandat Me Provost dossier matricule 4120-01-9195

355-11-2018

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, appuyé par madame Christiane Légaré, conseillère et résolu à l'unanimité de mandater Me Stéphanie Provost, avocate de la firme Prévost Fortin D'Aoust, relativement au dossier dont le matricule est 4120-01-9195.

7.5 Création d'unité d'évaluation suite à morcellement

356-11-2018

CONSIDÉRANT la demande du Service de l'évaluation de la MRC des Laurentides;

Il est proposé par monsieur Jacques Hébert, conseiller, appuyé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller et résolu à l'unanimité de demander au Service de l'évaluation de la MRC des Laurentides la création d'une unité d'évaluation pour chaque morcellement d'un lot ou d'une partie d'un lot qui en résulte la création d'un ou plusieurs lots distincts sur les plans officiels du cadastre même si ceux-ci sont la propriété d'une même personne morale ou physique de droit publique ou privé.

8. Service à la collectivité

8.1 Bibliothèque

8.1.1 Rapport mensuel bibliothèque

357-11-2018

Il est proposé par madame Christiane Légaré, conseillère, appuyée par monsieur Jacques Hébert, conseiller et résolu à l'unanimité de procéder au dépôt du rapport d'activité de la bibliothèque du mois d'octobre 2018.

8.2 Loisirs et culture

Aucun sujet sous cette rubrique.

Période de questions

Levée de l'assemblée

358-11-2018

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Jean-Pierre Lavoie, conseiller, appuyé par monsieur Jacques Hébert, conseiller de lever l'assemblée. Il est 10 h 35.

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Stéphanie Russell, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean-Philippe Martin,
Maire**

**Stéphanie Russell
Secrétaire-trésorière, directrice générale**